Le Conseil Général du Nord a clos sa session spéciale

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

« Le deuxième bureau, dit-il, ne voulant pas qu'il puisse y avoir de divergence de vues au sujet de l'application de la décision du Conseil d'hier, concernant l'application de la loi sur les habitations à bon marché, précise :

» Que l'Office des H. B. M., à qui l'on a demandé de construire, pourra demander la garantie voulue avant de s'engager.

» La participation de 0,50 % donnée par le département en vertu de l'art. 7 de la loi de 1928 s'applique dans tous les cas aux bénéficiaires de la loi dans les communes dont le centime est inférieur à 250 fr. ; pour celles dont le centime est égal ou supérieur à 250 fr., l'allocation est subordonnée à celle de la commune.

» Afin d'éviter que les municipalités puissent s'arrêter aux cas d'espèce, nous pourrions prier M. le Préfet avant le 1er mars, de demander aux municipalités intéressées qu'elles sont celles qui feront l'effort de 0,25 % ».

La question des Chemins de fer du Nord

Cette question, qui vient à l'ordre du jour à chaque session, a fait l'objet d'un long débat. Le quatrième bureau, en attendant qu'une décision fût prise sur la reconstitution à voie large des chemins de fer du Sud, est saisi d'une demande de crédits en vue de l'extension et de la modification du service d'autobus, qui remplace provisoirement le chemin de fer.

M. BOURDON intervient pour demander si on est décidé ou non à reconstruire la ligne du Sud ; il donne lecture d'un long rapport qu'il soumet à l'examen ultérieur de l'assemblée.

Le quatrième bureau propose la réfection complète et l'élargissement des routes, le maintien des services d'autobus avec abonnements ouvriers et l'organisation des transports de marchandises.

M. Loucheur déclare qu'un engagement formel a été pris par le Conseil général en vue de la reconstruction de la ligne du Sud. Il propose de solliciter l'avis des municipalités intéressées et d'ajourner la décision à prendre jusqu'à la prochaine session ; d'ici là, les populations qui réclament les mêmes avantages qu'avant guerre, auront dit si elles préfèrent le rétablissement de la voie ferrée ou le service provisoire actuel.

MM. Bourdon, Loucheur, De La Grange, Coppeaux et Mercier interviennent à tour de rôle. Finalement, les conclusions du deuxième bureau sont adoptées.

Un vif débat au sujet de la lutte contre les fléaux sociaux

Nous avons longuement exposé l'œuvre sociale du Préfet du Nord et résumé son magnifique rapport sur la façon dont il entend lutter contre les fléaux sociaux.

C'est la 2e Commission (rapporteur M. Bourdon) qui a examiné la question. M. Bourdon propose de renvoyer toute la question à la session d'avril en autorisant toutefois le préfet à acquérir à *Liessies* et à *Felleries* un terrain de 61 hectares en vue de l'installation d'un sanatorium et à fournir en avril un projet de sanatorium départemental.

Intervention du Ministre du Travail

M. LOUCHEUR rappelle que la loi de 1919, dite « Loi Honorat » oblige tous les départements à faire l'effort nécessaire pour la création d'un sanatorium ; il constate avec amertume que le Nord qui est à la tête du progrès social, en est encore dépourvu, et déclare énergiquement que si aucune décision n'est prise aujourd'hui ou en avril, c'est le gouvernement qui obligera le département à construire son sanatorium.

Le ministre de l'Hygiène explique que la participation financière de l'Etat est de 50 % ; des subventions sont octroyées dans la limite des crédits budgétaires. C'est donc 800 millions de ressources qu'il faut trouver pour créer dans cinq ans les 20.000 lits qui sont nécessaires en France et si l'Etat devait distribué ces crédits tout de suite, c'est 400 millions qu'il devrait trouver. Or ce n'est pas possible. Le gouvernement a donc décidé d'octroyer 15 % en espèces et 35 % en prestation en nature.

M. Loucheur affirme que ces 35 % peuvent être largement utilisé dans le Nord, il demande en conséquence qu'on acquière immédiatement le terrain sur lequel doit être édifié le Sanatorium et que le préfet lui soumette son projet de sanatorium afin qu'il soit saisi du rapport en février. De cette manière, explique le ministre, l'assemblée départementale serait saisie en avril d'un projet définitif et les travaux de construction pourront commencer en juin.

M. Loucheur a été frappé du manque d'installation des préventoria pour les enfants. « Il faut, dit-il, mener la bataille contre la tuberculose dès l'enfance et traiter la question comme pour les sanatoria. D'ailleurs le Gouvernement demandera au Parlement le vote de crédits spéciaux pour les préventoria »

Une vive discussion

C'est alors que le débat s'anime. M. COUTEAUX combat la motion d'ajournement du 2e bureau et s'étonne qu'on ajourne une aussi grave question alors que tous les conseillers sont au courant de ce qui est proposé. M. DE LA GRANGE se range à l'avis de M. Couteaux.

Les interventions sont multiples et longues. M. Couteaux demande que l'assemblée se prononce sur l'ensemble du projet de M. Hudelo ; M. le docteur CLERBOIS réclame le vote du projet sur la syphilis ; M. LOUCHEUR traite la question du cancer. Le projet d'ensemble élaboré par le Préfet va-t-il être désarticulé. M. BOURDON intervient de nouveau pour résumer la conclusion du 2e bureau ; il prend à partie le Préfet en disant que ce n'est pas en trois jours qu'on peut examiner un pareil rapport.

M. HUDELO prend la parole et répond aux critiques de M. Bourdon. Il proteste contre les reproches que lui adresse son contradicteur et il s'étonne de l'embarras des membres du 2e bureau qui avaient été appelés à se prononcer sur des questions que tout le monde connaissait.

Le Préfet résume ensuite son rapport.

M. MATHIEU se fait auprès de M. Hudelo l'interprète de ses collègues pour le féliciter de l'œuvre accomplie.

Les décisions prises

Cet hommage rendu à l'activité du Préfet, le Conseil décide l'achat du terrain de **Liessies-Felleries**, demande au Préfet de fournir un rapport sur le sanatorium envisagé, approuve les plans et devis adoptés par le Comité départemental pour la construction de la maison des Tout-Petits à **Monceau-Saint-Waast**, approuve le budget établi par le Comité départemental de préservation antituberculeuse et qui se monte à plus de 26 millions. Pour la syphilis, un centre de lutte sera créé dans le Nord et le projet sera soumis à M. Loucheur ; il en sera de même pour le cancer.

En ce qui concerne la mortalité infantile, M. LOUCHEUR demande que pour gagner du temps le projet de M. Hudelo soit examiné au plus tôt par la Commission des maladies sociales.

Questions diverses

Le Conseil : décide de porter à 70 fr. en 1928 et à 75 fr. à partir de 1929 la journée des délégués aux Syndicats corporatifs ; révise le statut du personnel, prend acte du rapport du Préfet en ce qui concerne la liquidation des comptes des coopératives, le service sera contrôlé par deux inspecteurs des finances.

La situation financière

Le budget voté en octobre n'est guère modifié ; il se traduit par un excédent de recettes de 6.000 francs. M. DEMOLON, rapporteur, constate que, depuis quatre ans, le nombre des centimes additionnels est tombé de 153 à 147 et qu'il n'est pas modifié.

« C'est le Nord, dit-il, qui paie le moins d'impôts départementaux et le mérite en revient surtout à la gestion du Préfet. »

L'hommage au Préfet

M. MATHIEU félicite ensuite ses collègues pour l'effort fourni au cours de cette session. Il fait un vibrant éloge de M. Hudelo qui a apporté dans sa rude tâche une haute conscience et un réel souci du bien. « M. Hudelo, ajoute-t-il, n'a jamais craint de prendre ses responsabilités, et c'est la chose appréciable. Il a mis sur le chantier une œuvre admirable que nous parachèverons. »

L'assemblée s'est associée aux paroles du Président. La session a été ensuite déclarée close.

» L'assemblée départementale ouvrira vers le 15 avril, sa première session ordinaire de 1929.

ACHETEZ VOS CADEAUX CHEZ
RAQUET BIJOUTIER-ORFEVRE
189, r. Gambetta, LILLE

LE TIP remplace le BEURRE
il est aussi bon et coûte beaucoup moins cher.

Un inspecteur d'une société de capitalisation arrêté pour détournement

Une importante société de capitalisation s'apercevait depuis plusieurs mois qu'elle était frustrée d'une partie des versements de ses adhérents dans plusieurs départements du Nord.

Malgré les vérifications que fit effectuer la direction, celle-ci ne parvenait pas à découvrir l'auteur de ces détournements. Elle s'adressa au contrôle des recherches qui, après enquête conduite par M. Garanger, commissaire de police, parvint à établir qu'un inspecteur de cette société gardait par devers lui une partie des sommes qui lui étaient versées par les souscripteurs. C'était un nommé Michel Canet, né le 12 août 1901, à Doullens, domicilié chez son amie, rue Notre-Dame-de-Nazareth. Il venait d'ailleurs d'être congédié pour négligences administratives dans son service.

Il fut introuvable pendant quelques jours. Il était évident que, craignant d'être soupçonné, il cherchait à se dérober aux recherches.

Après surveillance, l'inspecteur Marc Garanger le découvrit dans un restaurant de la rue Lafayette où il l'arrêta. Conduit au contrôle des recherches, il fut trouvé en possession de 600.000 francs de titres au porteur de la société de capitalisation qui l'avait employé, et de nombreuses quittances à l'aide desquelles il s'apprêtait à se procurer frauduleusement de l'argent.

Interrogé par le commissaire Garanger, Canet a reconnu s'être rendu coupable d'abus de confiance, prétendant cependant que ses détournements ne s'élevaient pas à plus de 40.000 fr. Il a été écroué au Dépôt.

LE P'TIT QUINQUIN ÉTOUFFAIT...

aussi vient-il d'agrandir (en profondeur) sa célèbre maison sise : 35, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille, et pour commémorer cet heureux événement, il sacrifie **1.000 KILOS** de son superbe cordonnet de soie pour travaux de dames et châles de soirée « **Au P'tit Quinquin** » aux prix sensationnels et imbattables de **3 fr. 50** les 50 grammes en blanc et **4 fr.** pour les couleurs. Même maison : 145, rue d'Artois, à Lille, et Dépôt : « A la Poupée », 11, rue Notre-Dme, à Armentières.

—) Voyez ces divers étalages (—

Le gardien chef de la prison de Fresnes, a été cambriolé

En rentrant hier matin dans son pavillon situé à l'intérieur de la prison de Fresnes, M. Contoux, gardien-chef, a constaté qu'un cambrioleur l'avait visité après avoir brisé la fenêtre de la cuisine.

Les bijoux de sa défunte femme avaient été volés et aussi ses petites économies, soit une douzaine de mille francs. La volatilisation de son pécule pourrait faire porter les soupçons sur des spécialistes connus, mais ils ne sont pas encore à Fresnes.

On croit trouver les coupables parmi les détenus à qui leur « bonne conduite » vaut une certaine liberté à l'intérieur de la prison.

A LA VIERGE NOIRE
LILLE — 227, rue Gambetta — LILLE
OFFRE UNE PRIME A TOUT ACHETEUR
(Voir aux annonces)

La santé du roi d'Angleterre

Voici le bulletin de santé du Roi, publié hier matin :

« Le Roi a passé une nuit plus calme. L'état du siège local montre une légère amélioration. L'état général reste stationnaire ».

UNE PARTIE DE CARTES

est un agréable passe-temps fâcheusement compromis par l'habitude des joueurs de fumer sans arrêt. Remplacez de temps à autre une cigarette par une Pastille Sadler : vous épargnerez vos poumons et ressentirez une sensation incomparable de fraîcheur et de bien-être. C'est de l'air pur en tablettes ! La boîte : 4 fr. 50. Toutes Pharmacies. —103—

LA JOURNÉE SPORTIVE

SPORT COLOMBOPHILE

En douze leçons !

Une école vient de s'ouvrir en Belgique.

En douze leçons, ni plus ni moins, on y enseignera l'art difficile de devenir champion colombophile. D'une telle aubaine voulez-vous profiter ? Voulez-vous être un as coulonneu ?

Demandez donc la circulaire numéro tant ; puis, alléché sans doute par le mirifique programme du cours de colombophilie, vous enverrez le mandat prix de vos études, — car si l'école colombophile n'est pas obligatoire, elle n'est pas gratuite non plus, — et grâce aux douze leçons que vous recevrez par la poste, vous deviendrez cet as, qui, peut-être, vous désespérez d'être un jo .

Que le nombre « douze » ne vous fasse point remémorer la célèbre expression : « c'est de la charge en douze temps », par quoi le bon sens populaire désigne avec humour les entreprises trop hasardeuses, et les affaires à réussite aléatoire.

La Belgique, où tout ce qui concerne l'élevage et le sport du pigeon-voyageur est si bien commercialisé, et même industrialisé, se devait de donner naissance à un génial professeur qui inculquerait aux plus ignures, tout le savoir colombophile en douze leçons d'une méthode garantie infaillible (qu'il dit).

Grâce à elle, demain (ou un peu plus tard) il n'y aura plus, espérons-le, que des champions colombophiles. La lutte sera chaude, évidemment, et chacun devra s'escrimer ferme pour mettre ses meilleurs pigeons en état de figurer au palmarès.

Aussi, en prévision de ces durs moments, convient-il de signaler ici une autre trouvaille fameuse, modeste, elle se niche d'ailleurs à la quatrième page des journaux, entre une annonce pour guérir le pipi au lit et une autre offrant des prêts d'argent sur parole.

Là, pour un prix relativement modique, une douzaine de pauvres francs-papier, on propose des pilules merveilleuses. Hâtons-nous de dire qu'elles n'ont rien de commun avec celles du docteur All. En deux jours, et avec quatre pilules, le pigeon le plus frigide voit s'épanouir en lui un feu resplendissant. Sa vitesse de vol en augmente fortement, et de plus, il est apte à procréer des fils et des filles « à sang chaud » musclés comme des coqs batailleurs.

Ah ! mes amis, nous allons vivre des temps vraiment privilégiés, où il suffira de recevoir douze leçons par la poste pour devenir un champion colombophile notoire, et d'une boîte de pilules pour mettre un colombier en forme dans les 48 heures !

E. CAILLE.

LA CHASSE

Pendant la fermeture

L'Administration a fixé au 6 janvier soir, c'est-à-dire à demain, la clôture générale de la chasse dans notre région du Nord. Exception faite, bien entendu, pour la chasse du gibier d'eau qui pourra, en vertu de l'arrêté préfectoral en date du 1er décembre dernier, s'exercer jusqu'au 31 mars prochain. Le même arrêté fixe les conditions dans lesquelles la destruction des animaux nuisibles se poursuivra en période de fermeture, et interdit également la divagation des chats dans les campagnes.

Il faut craindre cependant que cette interdiction ne soit surtout théorique, et pratiquement, n'ait d'autre résultat que de permettre la destruction éventuelle des chats surpris en maraude dans les champs ou les bois.

Le poète qui décrivait : « frileux et sédentaires, les chats puissants et doux, orgueil de la maison », ne connaissait sans doute que les matous fainéants et choyés des grandes villes. Un chat campagnard diffère considérablement d'un angora citadin. Il n'a point pour rôle, comme ce dernier, de compléter l'ameublement d'un appartement et d'y prendre des poses hiératiques ou langoureuses, mais de chasser activement, afin d'en limiter le nombre, les petits rongeurs qui infestent la plupart des vieilles batisses rurales. Il doit par conséquent pouvoir rôder dans toutes les dépendances de celles-ci ; il ne peut être question de l'attacher comme un chien, et l'enfermer est un problème difficilement soluble, avec un tel acrobate aussi féru de liberté qu'on puisse l'être.

Le chat campagnard, aux allures indépendantes, chasse et détruit avec la même ardeur les rongeurs nuisibles : rats, souris, mulots, ou l'utile musaraigne que d'ailleurs il ne mange pas souvent. La nichée de lapereaux quittant la rabouillère est pour lui une aubaine, et si d'aventure une hase vit pas non loin des habitations, on peut être sûr que ses levrauts courent le danger de finir prématurément leur existence dans le solide estomac d'un chat paysan. Quant au chiffre des dommages causés à la gent ailée, il est plus grand qu'on ne le suppose généralement. Dans les vergers, les chats détruisent beaucoup de couvées d'oiseaux insectivores très utiles : merles, pinsons, verdiers, chardonnerets, qui nichent fréquemment sur de petits arbres que les félins escaladent dès qu'ils entendent piailler les petits.

Toute médaille a son revers : utiles et même indispensables quand leur action destructrice s'exerce aux dépens des rongeurs prédateurs, les chats deviennent, au contraire, fort nuisibles dès qu'ils quittent les granges fenils ou greniers, pour aller chasser, et le plus souvent la nuit, dans les champs et les prés qui avoisinent les habitations.

Et le seul effet pratique de l'interdiction de divagation prononcée par le Préfet à l'égard des chats campagnards sera, nous l'avons dit, de permettre aux gardes-chasse zélés de fusiller les maraudeurs fourrés rencontrés de jour, ou bien de les piéger la nuit autour des garennes, sans que les propriétaires de leurs victimes puissent se plaindre, car ils obtiendraient en effet, non une indemnité, mais une contravention. — E. C.

FOOTBALL-ASSOCIATION

LA COUPE DE FRANCE

Le R. C. Strasbourg à Tourcoing. — Les racingmen de Strasbourg seront opposés dimanche à Tourcoing à l'Excelsior Club sur le terrain du Bd Industriel.

L'équipe du R.C. Strasbourg aura la composition suivante : Koyf, Hermal, Schram, Weber, Bauer, Haag, Brickert, Freyermuth, Knoerr, Lemaître, Debus. Cette équipe comprend 6 sélectionnés de la Ligue d'Alsace et occupe actuellement la 4e place au Championnat régional avec un match de moins.

Le R.C.S. est le seul club ayant jusqu'à ce jour remporté 3 fois le titre de Champion d'Alsace en 1923, 1924 et 1927.

Dans la Coupe de France de cette année, il a battu : Mulhouse par 2 à 1 ; Colmar par 3 à 2 ; Nancy par 8 à 1.

Les strasbourgeois viennent d'effectuer pour les Fêtes de Noël, une tournée sur la Côte d'Azur qui leur a permis d'obtenir des résultats honorables contre Monaco, Cannes et Hyères.

L'équipe formée d'éléments jeunes et soumis à un entraînement soigné, pratique une jeu très agréable qui, nous n'en doutons point, produira sur le public nordiste, la meilleure impression.

Le match inter-districts « Terriens-Escaut »

Dimanche 6 janvier, le district Escaut et Terriens reprendront leur rencontre annuelle dont la première remonte à 1924-25, c'est du reste la seule fois que l'Escaut prit le meilleur par un score assez net, depuis sans gros écart dans la marque ni dans le jeu, les terriens enregistrèrent 2 victoires. Une victoire de l'Escaut viendrait donc rétablir l'équilibre et non doute que ses joueurs feront l'impossible pour y parvenir.

Les Terriens ont apporté un soin spécial à constituer et à entraîner ses joueurs, montrant par là leur désir de garder l'avantage.

La rencontre se jouera à 14 h. très précises, sur le superbe terrain, bien abrité, de l'Association Raismoise à Raismes qui a promis aux dirigeants du district Escaut, de recevoir comme il convient les nombreux amateurs qui feront le déplacement.

DEMANDES DE MATCHES

Olympique Sporting Hallunois. — Eq. 1 B : 3 février, 3 mars, 14, 21 et 28 avril.

Equipe 2 : 20 janvier, 3 février, 3 et 31 mars, 14, 21 et 28 avril.

Eq. 3 : 13 janvier, 10 et 17 février, 3, 10 et 14 mars, 14 et 28 avril.

Hirondelles : 13 janvier, courant février, mars et avril.

Juniors A : 13 et 20 janvier, 10 février et courant avril.

Minimes : 13, 20 et 27 janvier, 10, 17 et 24 février mars et avril sauf 3 mars.

Ecrire à M. Paul Delannoy, 84, rue Jean-Jaurès Hallun.

En vente aujourd'hui

Les Sports du Nord

Contenant cette semaine :

Les photos des equipes de football des « Lions des Flandres » et du « Rapid de Vienne », de l'E. S. Longueau, de l'U. S. Jeumont, de l'U. S. Avesnoise, de l'O. Saint-Ouen ; de jeunes sportives avant le départ d'un cross ; d'un match de « pushball », en Amérique.

Les informations sur la Coupe de France de Football-Association ; sur les matches de football, le hockey, de basket-ball, pour le championnat du Nord, sur les rencontres amicales de rugby, le cotocyclisme, l'automobilisme, le jeu de paume, le tir à l'arc au bersault, le tir, etc... ainsi que les comptes rendus de toutes les manifestations qui se déroulèrent au cours de la semaine écoulée.

Les articles sur le Football-Association, par Marcel Stient, sur le hockey par J. W. Kick, sur le rugby, par Brouchiquan, sur le « Sport », sur le tir à l'arc au bersault, sur l'athlétisme, sur le basket-ball par L. Liénard, sur le tir par H. Vandaele, etc...

Les potins dans les diverses rubriques, les **échos** régionaux, le **croquis** humoristique d'actualité de L. Pardon.

Les Sports du Nord

Le grand organe d'informations régionales, six pages, trois couleurs, ne coûte que

25 CENTIMES

Sporting Club de Marquette-en-Ostrevent, demande match pour son équipe 1 A le 20 janvier, 3, 10 et 24 mars, 7, 21, 28 avril et Mai ; équipe 1 B : 20, 27 janvier 3, 10 février et tous les mois de mars, avril, mai ; terrain au choix. Ecrire à M. Fievet Antoine, 40, rue Edmond Barrois à Marquette-en-Ostrevent (Nord).

L'équipe 1re de **l'U.S. St-Quentin**, par suite de changement de dates est libre les 3 et 10 février. Les clubs qui désireraient conclure prennent s'adresser à M. Ducrot Marcel, 8, rue Wallon de Montkupy, St-Quentin (Aisne).

BASKET-BALL

DEUX GRANDS MATCHES DE PROPAGANDE A CARVIN

Dimanche 6 janvier aura lieu sur le terrain de la Frette, terrain de l'Union Sportive Carvinoise à Carvin, deux grands matches de propagande de basket en vue des rencontres du 13 janvier.

Sont convoqués pour 14 h. les juniors dont les noms suivent : Carry Maurice (S.B.L.), Delaleau (S.B.L.), Goessart Georges (S.B.L.), Lalou Georges (S.B.L.), Richebourg (S.A.L.), Labarette (S.P.L.), Delmée Albert (S.B.L.), Sossart Achille (S.A.L.), Tissier (S.A.L.), Halipre Maurice (S.P.L.), Dhenin (S.A.L.).

Pour 14 et 15 heures : Dupont (A.S.S.B.O.), Vérdier (S.A.L.), Narcisse Lannoy (S.B.L.), Leleu (E.D.), Molinaro (E.S.B.), Burnel (A.S.V.), Dagne (S.B.L.), Brielle (A.S.S.B.O.), Besson (E.D.), Molinaro M. (E.S.B.), Willemot (A.S.S.B.O.), Faux (S.A.L.), Boulenguez (S.B.L.). Coup d'envoi à 15 h.

BOXE

LE PROCHAIN GALA DE L'ACADEMIE SPORTIVE DOUAISIENNE

L'A.S. Douaisienne organise un grand gala qui aura lieu le dimanche 13 février à 16 h. à l'Hippodrome Municipal de Douai. Par le programme qui composera la réunion le plus grand succès lui est assuré par avance.

Voici, par importance, l'ordre des combats :

10 r. de 3 min. : **Chainaut** le Rack Douaisien contre **Lefort**, de Paris, élève de Descamps, vainqueur de Sevilla et Philippo (par k.o. : de Bendougou aux points).

Bernoux, de Douai, challenger du champion du Nord Gydo, contre Kid Travers de Paris qui vient de faire nul la nuit avec Gydo.

Pinchart de Douai, plus de cinquante fois vainqueur, contre Wachel de Fresnes, challenger du champion du Nord et des Flandres.

En 8 r. : Quéant de Douai contre Madrick, de Fresnes.

En 6 r. : Dupuis, de Douai, contre Fridoline, d'Aniche.

En 4 r. : Dhaultion de Douai, contre Amar, d'Aniche ; Bombe Turpin, de Douai, contre Utain, d'Aniche.

AROME PATRELLE
Donne au bouillon goût exquis.

AUX MODES PARISIENNES

Téléphone 19.20 — LILLE -- *9, Rue Esquermoise, 9* -- LILLE — Téléphone 19.20

SAMEDI 5 JANVIER & JOURS SUIVANTS

SOLDES
APRÈS INVENTAIRE

SAMEDI 5 JANVIER & JOURS SUIVANTS

OCCASIONS SENSATIONNELLES
en Robes, Manteaux, Tailleurs, Blouses et Fourrures
ÉNORMES RABAIS SUR TOUS LES ARTICLES

FEUILLETON DU 5 JANVIER 1929. — N° 68

— Ainsi, reprit-il, c'est par amitié pour moi.

— Ma foi, oui. Pourtant, je ne veux pas mentir ; j'avais encore une raison.

— Ah ! voyons cette autre raison.

— Je me trouve bien ici, dans ta maison ; je m'étais dit : Tant que mon ami Blaireau ne saura pas que la folle est morte, j'y resterai bien tranquille, ne faisant rien et vivant comme un seigneur. Le métier de rentier me plaît.

— J'aime mieux cette dernière raison que la première.

— On ne peut rien te cacher à toi, il faut toujours te dire tout.

— Enfin, la folle est morte, nous en sommes débarrassés... Maintenant, mon cher Gargasse, je n'ai plus besoin de toi, et comme j'ai l'intention de vendre cette maison, tu ne pourras plus y rester.

— Voilà ce que je redoutais ; mais je te connais, tu ne laisseras pas ton vieux camarade Gargasse dans la peine. Tu tiendras la promesse que tu lui as faite.

— Au fait, parlons de ça : de quoi sommes-nous convenus ?

Le visage de Gargasse s'épanouit.

— Tu sais mon rêve, répondit-il ; une petite maison, un jardinet derrière, et une petite rente... Tu vois, je ne suis pas exigeant.

— Enfin, dis un chiffre.

— Eh bien ! une trentaine de mille francs.

— Trente mille francs ! exclama Blaireau ; comme tu y vas ! Mais c'est une fortune, cela.

— Pas grosse... J'ai fait mes calculs : il faut bien cette somme.

— Diable, diable ! fit Blaireau en se grattant l'oreille.

— Allons, mon petit Blaireau, un bon mouvement, dit Gargasse d'une voix mielleuse.

— Soit, tu auras tes trente mille francs. C'est égal, c'est bien de l'argent, je vais me saigner pour toi.

— Ah ! Blaireau, vieux copain ! s'écria Gargasse avec émotion ; tiens, il faut que je t'embrasse.

— Non, dit Blaireau en se levant, tu ferais éclater ma sensibilité. J'aime mieux que tu allumes la bougie.

— La bougie ? Pourquoi faire ?

— Je désire voir la cave.

Gargasse s'empressa d'obéir et tous deux descendirent dans le sous-sol.

Blaireau entra dans le caveau qui avait servi de cachot à Léontine Landais. Prudemment, Gargasse resta à l'entrée, se contentant d'éclairer son complice. Mais, pour le moment, Blaireau n'avait pas d'intention mauvaise. Il se borna à faire l'inspection du caveau. Il voulait probablement s'assurer de la disparition de la folle.

Peu après, en quittant Gargasse, il lui dit :

— Je reviendrai samedi ; je t'apporterai tes trente mille francs.

XII

UN NUAGE A L'HORIZON

Gargasse était content.

— Tout de même, se disait-il en se frottant les mains, il a bien pris la chose.

Gargasse se trompait. Blaireau n'avait pas été dupe de son mensonge. Une colère terrible, qu'il n'avait pas voulu laisser éclater, grondait dans sa tête.

— C'est certain, la folle n'est plus en ma puissance, se disait-il en reprenant la route de Paris ; qu'est-elle devenue ? Qu'en a-t-il fait ? Ah ! je vois son jeu, le brigand, il veut me faire « chanter »... Eh bien, il se trompe, ce n'est pas aux vieux singes qu'on apprend à faire des grimaces. Lui donner trente mille francs, ah ! ah ! ah !... Une balle dans la tête ou un bon coup de poignard dans la poitrine, voilà ce qu'il mérite, le misérable !

Ce n'est pas tout, il faut ouvrir les yeux et voir clair. La folle a disparu, voilà le fait. Supposer qu'elle s'est échappée de sa prison toute seule serait absurde. On lui en a ouvert la porte, car j'ai constaté que le trou qui communique au puits n'a pas été agrandi. Donc, Gargasse est un traître. C'est lui qui a enlevé sa prisonnière pour la cacher ailleurs. Ah ! j'aurais dû me défier de lui !...

Après un moment de réflexion, il reprit :

— Je crois que je m'égare dans les chemins de traverse. Gargasse me trompe, c'est évident ; mais s'il avait caché la folle pour me forcer à lui donner de l'argent, il me l'aurait dit et n'eût pas inventé la fable qu'il m'a contée. Et puis, il est prudent, il ne serait pas resté à Sèvres. Décidément, il y a autre chose. Quoi ? Je cherche dans la nuit.

Tout à coup, il se frappa le front. Il venait de penser à la marquise de Presle. Il savait que l'enquête concernant l'enlèvement de la folle de Rebay avait été faite sur sa demande.

— Mme de Presle a dû jouer un rôle dans l'affaire que je cherche à débrouiller, se dit-il ; alors, Gargasse est son associé. Dans ce cas, c'est grave, beaucoup plus grave que je ne le croyais...

Il rentra chez lui en proie à une grande agitation.

Après s'être débarrassé de son paletot, il s'assit à son bureau et écrivit un billet qu'il fit porter immédiatement rue de la Huchette par sa domestique. Il avait aussi l'intention d'écrire au marquis de Presle ; mais, après réflexion, il ne le fit point.

De la rue du Roi-de-Sicile à celle de la Huchette, la distance n'est pas grande. La domestique revint au bout d'une demi-heure, accompagnée d'un individu à l'air effronté, qui s'intitulait marchand de forgnettes, mais qui devait faire, en outre, beaucoup d'autres métiers inconnus plus ou moins avouables. Pour n'en citer qu'un, il était, à l'occasion, un des espions de Blaireau.

— Ma lettre t'a trouvé chez toi, lui dit celui-ci ; il paraît que tu te reposes en ce moment.

— Oui, les affaires ne vont pas. Moi, quand je n'ai pas d'ouvrage, je ne flâne pas dans les rues, le nez en l'air, je reste chez moi.

— Cela veut dire que tu as la bourse plate.

— Tant que j'ai un rond, maître, ce n'est pas dans ma niche qu'on me trouve, vous le savez bien.

— Il faut te chercher au cabaret.

— Chez le mastroquet du coin, toujours le même. Mais ce n'est pas pour me faire le catéchisme que vous m'avez appelé, je suppose ; de quoi s'agit-il ?

— J'ai de la besogne à te donner.

— On la fera, patron, on la fera.

— Je veux te charger d'une petite surveillance. Il faut que je sache où va, chaque fois qu'elle sort, une grande dame, qui se nomme la marquise de Presle et qui demeure rue Saint-Dominique.

— Ça, c'est facile.

— Tu n'auras que cela à faire pour le moment ; tu vas te mettre immédiatement en campagne, et ce soir, j'attendrai ton rapport. Tiens, voilà dix francs pour tes premiers frais.

— Alors, je pars.

— Encore un mot : j'aurai peut-être besoin de t'adjoindre, demain ou après-demain, un ou deux camarades.

— Vous n'aurez qu'à parler, patron, je vous les trouverai.

— Je n'en doute pas ; mais sais-tu ce qu'est devenu le « mouton » ?

— Je crois qu'il a quitté Paris.

— Par ordre ?

— Non, pour aller voir son pays.

— Il est peut-être revenu ?

— Ça m'étonnerait ; il serait venu me dire bonjour. Depuis une expédition que nous avons faite ensemble, du côté de Sèvres, nous sommes une paire d'amis.

— Ah ! vous avez travaillé par là ? fit Blaireau ; était-ce bon ?

— Excellent !

— Quel genre d'affaire ?

— Une escalade, une femme à enlever...

Blaireau tressaillit.

— Oh ! oh ! fit-il en souriant, c'était difficile ! Vous n'avez pas réussi.

— Erreur, patron.

— Ainsi, vous avez pu enlever cette femme ? Elle était donc seule dans sa maison ?

— Avec son gardien.

— Son gardien ! je ne comprends pas.

— Ah ! voilà : la femme était enfermée dans une cave ; il s'agissait de la délivrer.

— C'est fort intéressant ce que tu me dis là. Et pour le compte de qui travailliez-vous ?

— Ça, je l'ignore, Pistache ne me l'a pas dit.

— Qu'importe ! vous avez pu enlever la femme ; après, qu'en avez-vous fait ?

— Nous l'avons remise à un homme et à une femme qui nous attendaient au bord de la Seine, près du parc de Saint-Cloud.

— Ne m'as-tu pas dit, tout à l'heure, qu'il y avait un gardien ?

— Oui, et un rude gaillard encore !

— Il était avec vous ?

— Lui ! pas du tout.

— Bah ! et ce rude gaillard, comme tu dis, a aissé prendre la femme sans rien dire ?

— Oh ! il a crié et hurlé, mais il n'a pu faire que cela ; nous avions commencé par le lier avec des cordes.

Sur la demande de Blaireau, l'espion s'empressad e lui raconter tout ce qui s'était passé dans la maison de Sèvres le soir de l'enlèvement de la folle.

Enfin, la disparition de la malheureuse Léontine lui était expliquée. Gargasse devenait beaucoup moins coupable qu'il ne l'avait supposé ; et, en même temps, il acquérait la presque certitude que la folle avait été remise aux mains de la marquise de Presle. Quel but poursuivait la marquise ?

(A suivre)